

# La Gazette en Yvelines

MANTES-LA-JOLIE

La Justice tranchera  
le 22 janvier pour l'affaire  
d'Othmane

Faits divers page 10

## Samuel Paty : à quelques jours du procès, l'émotion plus forte que jamais

**Dossier page 2**

Après presque quatre ans jour pour jour, le changement de nom du collège du Bois d'Aulne en celui de Samuel Paty est acté. Le conseil départemental a entériné cette décision le 18 octobre, deux jours après le vibrant hommage qui lui a été rendu sur la place de la Liberté à Conflans-Sainte-Honorine.



**YVELINES**

Projet de loi  
finance : les  
élus dénoncent  
« un braquage »

Actu page 4

**MANTES-LA-VILLE**

Mutuelle communale : la Ville propose  
une nouvelle formule

Page 5

**VERNOUILLET**

Rénovation du quartier du Parc :  
les habitants consultés

Page 7

**CARRIERES-SOUS-POISSY**

Des kits d'alerte pour les commerçants  
de la commune

Page 7

**POISSY**

Un détenu de la maison centrale  
se réfugie sur le toit

Page 10

**FOOTBALL**

Le FC Mantois remporte le derby face  
aux Mureaux

Page 12

**VALLEE DE SEINE**

Groove On : le festival des arts urbains  
revient pour une 2<sup>ème</sup> édition

Page 14

MANTES-LA-JOLIE

L'hôpital se veut rassurant  
après le rapport de la CRC

Actu page 9



Actu page 6

**LIMAY**

Lucie Castets  
prépare son  
futur et celui du  
Nouveau Front  
Populaire



Actu page 8

**LES MUREAUX**

Des fresques  
pour apaiser  
la circulation  
aux abords des  
écoles



**Vous êtes  
entrepreneur, commerçant, artisan**  
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

**Faites appel à nous !**

[pub@lagazette-yvelines.fr](mailto:pub@lagazette-yvelines.fr)

CONFLANS-SAINT-HONORINE

# Samuel Paty : à quelques jours du procès, l'émotion plus forte que jamais

■ AURELIEN BAYARD, MAXIME MOERLAND

Après presque quatre ans jour pour jour, le changement de nom du collège du Bois d'Aulne en celui de Samuel Paty est acté. Le conseil départemental a entériné cette décision le 18 octobre, deux jours après le vibrant hommage qui lui a été rendu sur la place de la Liberté à Conflans-Sainte-Honorine.

Des fleurs. Des larmes. Des sourires, aussi. Des Unes de *Charlie Hebdo*, brandies au nom de la liberté d'expression. Il y avait un peu de tout ça, sur la place de la Liberté de Conflans-Sainte-Honorine, le mercredi 16 octobre. Sous les coups de 19h, une immense foule s'est recueillie à la mémoire de Samuel Paty, professeur du collège du Bois d'Aulne assassiné sauvagement, il y a désormais 4 ans de cela, par le terroriste islamiste Abdoullakh Anzorov.

Il s'agit chaque année d'un moment particulièrement émouvant pour l'ensemble des habitants de la commune, les anciens et actuels élèves, les professeurs et les connaissances de Samuel Paty. Mais cette année, l'hommage était empreint d'une atmosphère toute particulière. Dans quelques jours – le 4 novembre – doit débiter le procès des personnes impliquées dans son assassinat et dont la Ville a décidé de se constituer partie civile. Et sa sœur, Mickaëlle, vient de sortir un livre poignant, *« Le cours de monsieur Paty »* (Albin Michel), coécrit avec l'autrice Émilie Frèche, à l'intérieur duquel elle ne cache pas *« qu'une grande colère [l']habite »* et regrette que *« nos ennemis ont encore gagné du terrain »*.

**« Tu étais un homme, un professeur, un collègue, un père, un fils, un frère. »**

*« Son assassinat résonne pour la très grande majorité d'entre nous comme un traumatisme, toutes générations confondues, comme une atteinte à la liberté, comme une attaque contre*

*chacun d'entre nous, contre notre société tout entière, contre les valeurs de notre République, contre nos droits fondamentaux, clame le maire Laurent Brosse (Horizons), lors de son discours prononcé sur une estrade érigée pour l'occasion. Samuel Paty est devenu un symbole, malgré lui, de ce combat pour la liberté. Mais il n'est pas que cela. »* L'édile local reprend de plus belle : *« Nous devons honorer sa mémoire en protégeant ce pour quoi il a donné sa vie : une société libre, éclairée, où chacun peut s'exprimer librement, où le savoir est une arme contre l'ignorance et la haine »*.

Après une minute de silence et une Marseillaise chantée la gorge nouée, est venu le temps du dépôt de gerbes de fleurs par des enseignants du collège, des membres du Conseil Municipal des Jeunes ou encore des élus, dont le maire de la commune et le député de la 7<sup>ème</sup> circonscription des Yvelines, Aurélien Rousseau. C'est devant le livre monumental représentant la liberté d'expression, qui trône désormais au bout de la place, que les habitants se sont ensuite massés, dans un acte aussi bien de recueillement que de résistance.

Quelques heures auparavant, c'était entre les murs du collège du Bois d'Aulne, à l'abri des caméras, que le corps éducatif a rendu hommage à l'enseignant qu'il était. *« Quand on meurt assassiné, pris comme une cible symbolique, comment ne pas devenir un ? peut-on lire dans le texte rédigé par les professeurs. En quatre ans, il a tant été dit sur toi, Samuel Paty. Or, tu étais un homme, un professeur, un collègue, un père, un fils, un frère. Nous,*

*nous ne connaissions que certaines de ces facettes. Mais on peut dire qu'il était un bon enseignant : c'était un professeur investi dans sa mission, apprécié de ses élèves. »*

**Des membres de l'équipe éducative du Bois d'Aulnes ont rendu hommage à leur ancien collègue.**



Entre les fleurs et les textes, des Unes de *Charlie Hebdo*, brandies au nom de la liberté d'expression, étaient visibles durant la cérémonie.

ne pas avoir été associées à cette décision.

D'accord sur le principe, elles ont toutefois expliqué leur ressentiment à travers une lettre ouverte à destination du directeur académique, à la principale de l'établissement et au maire. *« Ces élèves, nous sommes leurs parents et nous savons ce qu'ils ressentent encore. Ils n'oublieront jamais ce qu'il s'est passé. Ce ne sont pas juste des enfants, des élèves de n'importe quel autre collège de France : ce sont ceux qui ont vécu cet attentat »* s'emportent les fédérations de parents d'élèves. Avec, comme principale crainte relevée, que *« cette prise de décision en l'absence de concertation »* fasse *« des enfants de la République, aujourd'hui tout comme il y a quatre ans, les grands oubliés. »*

Pour les professeurs du Bois d'Aulnes, l'oubli, il n'y en aura jamais. *« Ce collège restera profondément marqué par le 16 octobre 2020, cet attentat fait partie de son histoire »* relatent-ils. Marqué par la mort, l'établissement scolaire voit ainsi toute son équipe éducative lui faire une promesse, celle de rester un lieu de vie malgré tout. *« Nous ferons vivre sa mémoire, en racontant les faits, en tentant d'expliquer, de mettre des mots, en travaillant sur les valeurs de la République, en aiguillant votre esprit critique, en ouvrant votre esprit comme le faisait Samuel Paty »* assurent les enseignants aux actuels et futurs élèves. ■

C'est dans la salle du Conseil départemental, à Versailles, que se déroulait le vendredi un moment d'autant plus symbolique, très attendu par tous ceux émus par le destin du professeur assassiné : l'officialisation du changement de dénomination du collège du Bois d'Aulnes par le Département, afin de lui donner celui de Samuel Paty. Pour ce faire, point de vote à main levée solennel après une litanie du pourquoi du comment, mais un tonnerre d'applaudissements de l'ensemble de l'assemblée. En agissant ainsi, Pierre Bédier désire voir l'établissement scolaire comme *« l'idéal de la France »* en lui donnant *« le visage d'un homme humble, dévoué, passionné »*.

**Des applaudissements pour acter le changement de dénomination**

L'homme fort des Yvelines n'oublie pas pour autant les autres victimes du terrorisme. *« Le 16 octobre 2020, ça n'était pas la première fois que le terrorisme islamiste frappait dans notre cher département. Qui d'entre nous pourrait oublier Jessica et Jean-Baptiste ignoblement assassinés chez eux devant leur enfant à Magnanville ? »,* martèle-t-il avant de regretter que ces sinistres événements soient re-

venus aussi vite sur notre territoire, *qui d'entre nous pourrait effacer de sa mémoire Stéphanie cruellement tuée au printemps 2021 à Rambouillet ? »*

Étienne Champion était présent pour l'occasion. Le recteur de l'académie de Versailles – lui-même ancien professeur d'histoire-géographie – a été particulièrement touché par le symbole de cette concorde : *« La communauté éducative, la commune, et le Département ont fait ce choix fort pour qu'on se souvienne de la mission essentielle du collège. »* Car avec l'assassinat de Samuel Paty, c'était la première fois que l'école et toute sa symbolique était visée. Ce lieu, où l'enfant entre pour cheminer vers l'âge adulte, sous la houlette des professeurs transmettant les savoirs indispensables à leur vie dans le but de devenir des citoyens libres et éclairés.

Ce changement de nom intervient quatre ans presque jour pour jour après l'assassinat de l'enseignant, car il fallait respecter *« les légitimes émotions de tous les acteurs de cette épouvantable tragédie »* explique Pierre Bédier. Et même s'il a l'air de convenir à tout le monde, plusieurs associations de parents d'élèves de Conflans-Sainte-Honorine (FCPE, la Peep et l'Alpec) déploraient de



Dans la salle du conseil départemental, c'est par applaudissement qu'a été validé le changement de dénomination.

LA GAZETTE YVELINES

LA GAZETTE YVELINES

# DITES OUI

## À UNE VIE MOINS CHÈRE

Toujours plus de prix et toujours le moins cher...



**E.Leclerc**  **MANTES-LA-VILLE**  
RCS NANTERRE 880 892 518

**87 Boulevard Roger Salengro - 78711 MANTES-LA-VILLE**  
**Tél. : 01 34 97 33 60**

**HORAIRES D'OUVERTURE :**

**Du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, le vendredi de 8h30 à 21h00  
et le samedi de 8h30 à 20h30**

YVELINES

## Projet de loi finance : les élus dénoncent « un braquage »

Alors que le projet de loi de finance demande aux collectivités de réaliser 5 milliards d'euros d'économie, plusieurs élus du territoire se sont montrés vindicatifs vis-à-vis de l'État. Selon eux, leur gestion n'est pas à remettre en cause.

■ AURELIEN BAYARD

« Un véritable braquage ». Comme à son habitude, Michel Lebouc ne mâche pas ses mots. Le maire de Magnanville n'a absolument pas vu d'un bon œil les accusations de l'État envers les collectivités qui aggraverait la situation économique de la France. Déjà en guerre contre le gouvernement à cause du projet de la prison, l'édile a lâché une nouvelle fois ses quatre vérités : « C'est un coup de massue pour nos collectivités locales, qui se voient extorquer au total 5 milliards d'euros. À titre d'exemple, la communauté urbaine GPSEO se verra prélevée de 4 millions d'euros. »

Son homologue des Mureaux, François Garay, tempère, tout en conservant la substantifique moëlle des propos tenus par l' élu magnanvillois. « J'appellerais ça plutôt une ponction successive et une ponction qui risque de continuer, explique-t-il, et ce n'est à ceux qui sont en bas

de l'échelle de payer, il faut regarder au-dessus ! »

Quant à Pierre Fond, président de l'Union des maires des Yvelines (UMY), il fut également abasourdi lorsque les collectivités ont été pointées du doigt. « C'est très injuste, déplore le conseil départemental, car je rappelle toujours que toutes les collectivités doivent voter leur budget en équilibre donc le concept de déficit n'existe pas ». De plus, il énumère quelques compétences normalement assurées par l'État mais que les communes ont fini par gérer. Parmi elles, la sécurité, sujet ô combien sulfureux depuis la prise de fonction de Bruno Retailleau en tant que ministre de l'Intérieur : « Toutes les villes ont dû développer des polices municipales sinon il y avait des dégradations. » Ajoutons à cela des services publics essentiels comme la petite enfance ou la Santé. « Tous mes collègues doivent construire des

maisons de santé pour accueillir des médecins sinon ils ne viennent pas » assène le maire de Sartrouville.

Toujours remonté, Michel Lebouc qualifie « ses mesures rétrogrades » comme « une déclaration, allant à l'encontre de nos villes, nos services publics, contre les citoyens ». Il craint surtout de voir les capacités des communes être asphyxiées avec pour conséquence « le démantèlement de l'édifice de notre modèle social » : écoles, associations, transports en commun, politique culturelle, tout pourrait être revu à la baisse avec les conséquences néfastes associées. Comble du cynisme, le fonds vert, censé financer la transition écologique, se voit amputé de 1,5 milliard d'euros. Une incompréhension renforcée par les pluies diluviennes qui se sont abattues sur le territoire, démontrant l'urgence climatique dans laquelle nous sommes. Plusieurs villes comptaient d'ailleurs là-dessus pour effectuer des travaux importants comme Magnanville et Mantes-la-Jolie.

Une subvention rabotée à ranger auprès de celle déjà réduite à peau de chagrin. « L'État a toujours diminué les dotations auprès des collectivités, nous, on est passé de 4 millions d'euros à 1,8 en 10 ans », se remé-



Le gouvernement de Michel Barnier a demandé 5 milliards d'euros d'économie auprès des collectivités, provoquant leur tollé.

more Djamel Nedjar. Le maire de Limay a également rappelé la suppression de la taxe professionnelle ainsi que celle d'habitation, laissant encore moins de latitude aux communes. Par ailleurs, il regrette que les mesures impopulaires devront être prises par les élus alors que ceux-ci sont « à portée de baffes ». L'édile limayen a également fustigé toutes les exonérations fiscales offertes aux plus riches. Pierre Fond

se veut réaliste. Il est bien conscient que chacun devra faire un effort afin de ramener les comptes de la France dans le vert : « Il doit surtout avoir un partage. Mais si l'Etat regarde de plus près, au Département, la majorité des dépenses sont des dépenses sociales, donc obligatoires. Et ça, on ne peut pas les stopper. » Première idée du président de l'UMY, une simplification de l'administration car « le pays meurt sous les normes ». ■

## ■ EN BREF

### CHANTELOUP-LES-VIGNES

## Valérie Létard, ministre du Logement et de la Rénovation urbaine, reçue par la Ville

Ce vendredi 18 octobre, la Ville de Chanteloup-les-Vignes a reçu la visite de la ministre du Logement et de la Rénovation urbaine, Valérie Létard. Elle venait constater les différents projets de renouvellement urbain.



La ministre du Logement et de la Rénovation urbaine, Valérie Létard, a pu constater les nombreux chantiers présents à Chanteloup-les-Vignes, dont la fameuse Cité éducative.

Accompagnée du préfet délégué pour l'égalité des chances Pascal Courtade et du sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye, Jehan-Éric Winckler, la ministre nouvellement nommée a été guidée par Catherine Arenou, la maire de Chanteloup-les-Vignes, à travers toute la ville pour découvrir les nombreux axes du projet de renouvellement urbain ainsi que le grand projet de Cité éducative de Chanteloup-les-Vignes.

Du collège René Cassin, à l'Espace Jean-Louis Borloo en passant par la Cité Champeau, Valérie Létard a pu échanger avec l'ensemble des acteurs de terrain : les services éducation, jeunesse, solidarité et prévention de la Ville, la principale du collège Cassin, les équipes éducatives de la Cité Champeau, les enseignants, mais aussi les élèves et leurs parents.

La matinée s'est conclue par un déjeuner au Centre social Espoir. ■

### POISSY

## Les familles pisciacaïses ont pu visiter l'école Lucie Aubrac

Les 140 élèves qui inaugureront l'école Lucie Aubrac après les vacances scolaires ont pu participer à une visite des lieux en compagnie de leurs parents, le vendredi 18 octobre.

L'établissement n'a pas encore accueilli sa première rentrée, et pourtant, ses futurs élèves ont eu la primeur de le visiter en avant-première vendredi dernier. 140 enfants pisciacaïses ont arpenté les couloirs et salles de classes de l'école Lucie Aubrac avec leurs parents, accompagnés de la maire de Poissy Sandrine Berno Dos Santos, ainsi que de Vanessa Hubert, adjointe à l'éducation et à la petite enfance, et d'Anaïs Willocq, directrice de l'école.

Les cinq classes, qui avaient fait leur rentrée provisoire à l'école des Sablons suite à un retard dans les travaux empêchant l'ouverture de l'établissement à temps, seront à terme accompagnées de sept autres pour

un total de 300 élèves de maternelle et d'élémentaire dont certains en situation de handicap dans un espace de 3 000 m². La maire, s'est félicitée de ce projet « résolument moderne », et « intégrant l'ensemble des exigences de lutte contre le changement climatique ». ■



L'établissement ouvrira officiellement ses portes lors de la rentrée scolaire du 4 novembre.

VALLEE DE SEINE

## La Mission Locale Poissy-Conflans se déplace dans votre commune

Un stand « hors-les-murs » à destination des 16-25 ans sillonnera le nord-est des Yvelines jusqu'au 27 novembre prochain.

Vous avez entre 16 et 25 ans, et êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation ? La Mission Locale 78 Poissy-Conflans vient à votre rencontre dans le cadre de son programme 1 jeune 1 solution. Après son passage les 16 et 17 octobre à Maurecourt et Poissy, le stand hors-les-murs sera à Vernouillet ce mercredi 23 octobre, le lendemain à Carrières-sous-Poissy, puis le mercredi 30 octobre à Chanteloup-les-Vignes, à Verneuil-sur-Seine le 31, avant de se rendre à Triel-sur-Seine le 4 novembre et à Andrézy le 6 du même mois.

La tournée finira par revenir à Vernouillet le 18 novembre, puis à Achères le 20 novembre et enfin à Conflans-Sainte-Honorine le 27. Pour plus d'informations, contactez la Mission Locale Poissy-Conflans au 01 30 06 30 08, ou par mail à l'adresse [1jeune1solution@missionlocale78.fr](mailto:1jeune1solution@missionlocale78.fr). ■



■ EN IMAGE

MAGNANVILLE

## Une marche face aux cancers du sein et de la prostate

Comme chaque année, la Ville de Magnanville, en partenariat avec la section marche de l'Entente Sportive Magnanvilloise et le Club Ados, organisait une marche contre les cancers du sein et de la prostate. Plus d'une centaine de personnes se sont rassemblées au complexe Firmin Riffaud le 18 octobre à 19 h afin de parcourir 3,5km au sein de la commune magnanvilloise. Cette marche de sensibilisation, ouverte à tous, a pour but de favoriser le dépistage précoce de ces maladies qui touchent 110 000 femmes et hommes par an. ■

MANTES-LA-VILLE

## Mutuelle communale : la Ville propose une nouvelle formule

Depuis jeudi dernier, le CCAS de Mantes-la-Ville propose une permanence tous les jeudis pour répondre à vos questions sur la mutuelle communale.

Le 1<sup>er</sup> mars dernier, la Mairie de Mantes-la-Ville mettait en place, pour la première fois au sein de la commune, une mutuelle communale. Celle-ci permet de favoriser l'accès aux soins via des avantages tarifaires pour les administrés, et une souscription sans limite d'âge.

### Une nouvelle formule annoncée

Plusieurs mois après le lancement, la Ville a annoncé une nouvelle formule pour la mutuelle communale : depuis le 17 octobre dernier, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose des permanences tous les jeudis pour répondre aux questions des habitantes et des habitants. Vous pouvez prendre rendez-vous dès maintenant pour en connaître les modalités, par téléphone au 01 30 98 55 41, ou sur [www.manteslaville.fr/prise-de-rendez-vous-en-ligne](http://www.manteslaville.fr/prise-de-rendez-vous-en-ligne). ■



Un savoir faire de qualité au service des Entreprises et des Collectivités territoriales depuis 1990

Entretien des espaces verts

Propreté urbaine

Nettoyage de locaux

- Un ancrage local favorisant les circuits courts
- Une proximité de ses clients permettant des interventions rapides
- Une transparence totale des interventions effectuées
- Des équipes formées, performantes et encadrées par du personnel expérimenté
- Une démarche d'insertion au cœur de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise et de l'Economie Sociale et Solidaire
- Un souci de respect de l'environnement
- Des tarifs standards correspondants au prix du marché

Tél : 01.30.63.02.70

Mail : [contact@valservices.fr](mailto:contact@valservices.fr)

Adresse : 12 rue des Closeaux 78200 Mantes-la-Jolie

LIMAY

## Lucie Castets prépare son futur et celui du Nouveau Front Populaire

À Limay, Lucie Castets est allée à la rencontre des habitants du Mantois. Au côté de personnalités de gauche comme les députés Dieynaba Diop et Benjamin Lucas, l'ancienne prétendante à Matignon croit dur comme fer à une victoire de la Gauche en 2027. Même si pour cela, il faudra afficher un visage uni.

■ AURELIEN BAYARD

Lucie Castets fait toujours des émules. À l'espace Christiane Faure de Limay, l'ex-prétendante au poste de Première ministre a été chaudement acclamée le 18 octobre, son discours étant constamment ponctué de « oui » rageur et de tonnerre d'applaudissements. Venue sur invitation du député de la 8<sup>ème</sup> circonscription Benjamin Lucas, l'ancienne directrice des finances de la ville de Paris a d'abord parcouru le territoire dans le but de préparer son futur dans la vie politique. C'est ainsi qu'elle a été aperçue au marché du Val Fourré plus tôt dans l'après-midi puis auprès des libraires indépendants de la Nouvelle Réserve.

« J'ai rencontré des personnes très engagées comme Génération Solidaire, explique la haute fonctionnaire, c'était intéressant de les entendre parler des

problématiques du territoire. » Celles-ci sont d'ailleurs bien connues car applicables à la France entière : l'état de délabrement continu de l'Éducation, de la Santé et de la Justice. Mais pour améliorer ces services publics cassés par « des années de libéralisme », il n'existe qu'une seule solution selon Lucie Castets : une victoire de la Gauche. Pour cela, il faut une révolution citoyenne où « l'on verra le peuple se soulever par les urnes » et un Nouveau front populaire (NFP) devant dépasser le stade du tube de l'été.

« Il faut de l'union » martèle la Parisienne originaire de Normandie, tout en précisant que cela ne signifie pas uniformité. Dieynaba Diop, députée de la 9<sup>ème</sup> circonscription, l'explique alors de manière imagée : « Nous sommes une grande famille, et comme dans toute famille, il y a toujours



L'ancienne prétendante à Matignon, Lucie Castets, voit en le Nouveau Front Populaire le seul rempart contre l'extrême-droite.

le cousin un peu lourd. Mais comme il partage nos valeurs, on ne le renie pas. »

Avant de songer aux présidentielles de 2027, le NFP se fixe comme échéance les municipales qui auront lieu un an auparavant. Et pour renverser les communes ayant un maire issu de la droite, ses membres espèrent compter sur la même mobilisation entrevue cet été. Toutefois, Benjamin Lucas estime que le « hold-up démocratique » d'Emmanuel Macron a dépit de nombreux Français. Le député de la 8<sup>ème</sup> circonscription livre alors une anecdote provenant d'un passage récent sur le marché du Val-Fourré : « Monsieur Lucas, vous m'avez demandé de me bouger pourquoi ? » « N'abandonnez

pas car c'est ce qu'ils veulent » assène Lucie Castets.

Désormais, le NFP se place comme le seul rempart contre le RN puisque « la Macronie leur a trop souvent servi de marchepied ». Et ce n'est pas les propos de la porte-parole du gouvernement, Maud Brégeon, entrouvrant la porte à une nouvelle loi immigration qui mettrait à mal l'argumentaire de l'union des gauches. « Pour convaincre tout le monde, nous devons raconter à quoi ressemblerait le pays après notre mandat, à quoi ressembleraient les écoles, les hôpitaux... » annonce Lucie Castets. Et dans ce prêche, aucune commune ne devra « être oubliée », quelle que soit sa taille ou sa localisation. ■

■ EN BREF

LIMAY

### Micheline Quettier honorée par la Ville

Le 16 octobre, le maire de Limay Djamel Nedjar a remis la médaille de la ville à Micheline Quettier. Son engagement associatif et son dévouement ont ainsi été mis à l'honneur.

Presque aussi bien qu'une médaille aux Jeux Olympiques. Micheline Quettier, épouse de l'ancien maire de Limay Maurice Quettier (1977-1995), a été récompensée pour son travail dans la commune limayenne. Le 16 octobre, Djamel Nedjar, l'édile actuel, a décidé de lui remettre la médaille de la ville. Figure emblématique de Limay, Micheline Quettier est à l'origine de la première collecte Don du Sang. Elle a également mis en place et présidé l'association du Secours Populaire, tout en dirigeant le Club de la Joie de Vivre. En tant qu'enseignante à l'école Jean Macé, elle a marqué des générations avec ses valeurs de justice sociale et de tolérance. Par ailleurs, Micheline était également une militante au Parti Communiste Français et a toujours été présente lors des actions solidaires des travailleurs en lutte. Dans un post Facebook, la Mairie lui a adressé « un immense merci pour son engagement et son dévouement au service de la communauté ». ■

■ INDISCRETS

« Eh tu te calmes ! Oh putain Laurent ! » Si vous êtes habitués à perdre votre temps à scroller indéfiniment sur TikTok, vous n'êtes certainement pas passé à côté de la trend du moment : une vidéo montre Laurent Baffie bousculer un homme dans un centre commercial en le filmant. Celui-ci se retourne, s'énervant... avant de reconnaître l'humoriste et de prononcer la fameuse phrase, aujourd'hui largement détournée sur les réseaux sociaux. Et bien figurez-vous que l'intéressé est Pisciacais, et que sa vie a bien changé depuis cette histoire rocambolesque. Si la vidéo n'a pas fait de vague lors de sa publication au mois de juin, elle est devenue virale ces dernières semaines sur le réseau chinois. Au point qu'il se fasse reconnaître dans la rue. La Ville de Poissy l'a même interviewé dans une vidéo publiée sur ses réseaux : celle-ci compte déjà plus de 9000 likes sur Instagram, à l'heure où nous écrivons ces lignes. ■

C'est un concept insolite qui s'est exporté du côté de la commune de Vert : au sein du magasin Colis Buzz, qui a ouvert ses portes samedi dernier le long de la D983, on peut acheter... des colis perdus, éparpillés dans des bacs en bois, et sans savoir ce qu'ils contiennent ! Le prix d'achat d'un de ces colis mystères dépend uniquement de son poids : s'il pèse moins d'1 kilo, il vous en coûtera 2,30 euros pour 100 grammes. Pour les colis d'1 kilo ou plus, le kilo est facturé 18,90 euros. S'il est impossible d'ouvrir le colis avant l'achat, on peut le secouer, tenter de le sentir, pour essayer de deviner ce qu'il contient : attention, cela peut-être de simples chaussettes comme le dernier iPhone ! ■

Quid du futur du site Stellantis à Poissy ? Les dernières déclarations du directeur général du groupe, Carlos Tavares, lors du Salon de l'auto, ont jeté un vent d'inquiétude chez les salariés (voir notre édition du 16 octobre) : dans une interview donnée au quotidien *Les Échos*, il assurait ne pas fermer la porte à des fermetures d'usines. « Je donnerai à la mi-novembre la visibilité pour chaque site à trois ans », aurait ensuite indiqué Xavier Chéreau, directeur des ressources humaines de Stellantis, en marge du Mondial de l'Automobile, où des salariés manifestaient jeudi. En tant que dernière grande usine de Stellantis en Île-de-France, elle assemble actuellement les SUV Opel Mokka et DS3 Crossback, et son avenir sera abordé dans les discussions à venir. ■

Le lycée Condorcet de Limay a connu un moment de panique vendredi dernier, dans l'après-midi. Les élèves ont été confinés, puis évacués après l'intrusion d'un individu au sein de l'établissement. Selon *78Actu*, les rumeurs ont alors enflé sur place, mentionnant un possible intrus armé. Que nenni : il s'agissait d'un ancien élève du lycée, qui a pu entrer avec son carnet de correspondance de l'époque, et qui transportait... un burger, qu'il souhaitait « livrer » à un ami au sein de l'établissement. Une mauvaise blague, sans volonté délictuelle, qui s'est tout de même finie par une garde à vue pour l'intéressé. ■

■ EN BREF

TESSANCOURT-SUR-AUBETTE

### Les nouveaux aménagements de la commune inaugurés

Des travaux d'aménagements de la mairie à la réfection de l'entrée du village, de nombreux projets ont été officiellement inaugurés, ce samedi 19 octobre à Tessancourt-sur-Aubette.

La fine fleur de la politique locale s'était donné rendez-vous à Tessancourt-sur-Aubette, samedi dernier. Le député de la 7<sup>ème</sup> circonscription Aurélien Rousseau, la ministre du commerce extérieur Sophie Primas, le président du Département Pierre Bédier ou encore la présidente de GPSEO Cécile Zammit-Popescu : ils étaient tous là, aux côtés de Paulette Favrou, maire de la commune, pour inaugurer tout une palanquée d'aménagements réalisés tout récemment.

Parmi eux, on retrouve les travaux de la mairie (extension pour l'accueil des usagers, mise en conformité PMR, nouvelle salle de conseil municipal dans un bâti-

ment annexe), la création d'un système d'éclairage sur le terrain de tennis et le boulodrome de la commune, l'aménagement de l'entrée du village et, enfin, la rénovation énergétique d'un bâtiment communal. Cela en faisait, des rubans à couper ! ■



Il y avait du beau monde, samedi à Tessancourt-sur-Aubette.

CARRIERES-SOUS-POISSY

## Des kits d'alerte pour les commerçants de la commune

À l'occasion de la Journée nationale du commerce de proximité, le lundi 14 octobre, les élus de Carrières-sous-Poissy ont distribué des kits d'alerte à plusieurs commerçants, leur permettant de prévenir la police municipale en un clic en cas de situation délicate.

■ MAXIME MOERLAND

À première vue, il s'agit d'un simple boîtier blanc qui se fond dans le décor. Mais ce nouvel outil pourrait bien changer le quotidien des commerçants carriérois : la muni-

cipalité de Carrières-sous-Poissy a profité de la journée nationale du commerce de proximité, le samedi 12 octobre dernier, pour distribuer des kits d'alerte dans trois pre-



Les forces de l'ordre reçoivent alors une alerte avec le nom du commerce inscrit sur leur talkie-walkie ou sur leur téléphone.

mières boutiques de la commune en présence du chef de la Police municipale Romain Rousseau, du maire Eddie Ait (DVE) et de trois de ses adjoints.

Composé d'un boîtier branché sur secteur et d'un bouton poussoir, le kit, intégralement financé par la Ville, permet aux commerçants, en un clic, de joindre directement et surtout discrètement la Police municipale et ses agents en cas de vol ou d'agression. Les forces de l'ordre reçoivent alors une alerte avec le nom du commerce inscrit sur leur talkie-walkie ou sur leur téléphone, et assurent d'intervenir en priorité lors du déclenchement du système d'alerte.

« Répondant à une vraie demande des commerçants, parfois confrontés à des situations délicates, et conformément aux engagements du maire et du conseil municipal, ce dispositif permet d'assurer une assistance fiable et automatique en toute discrétion » précise-t-on du côté de la Mairie. Après la boulangerie, la pharmacie et le tabac de l'avenue de l'Europe, ce sont 10 kits d'alerte qui seront installés d'ici la fin de l'année, afin d'améliorer le sentiment de sécurité au sein des commerces de la ville. ■

■ EN BREF

CARRIERES-SOUS-POISSY

## La Mairie affirme son soutien à Paul Watson

Carrières-sous-Poissy fait partie des 11 communes françaises à avoir affiché, devant son Hôtel de Ville, le portrait du fondateur du mouvement Sea Shepherd toujours emprisonné au Groenland.



« Sauver des baleines n'est pas un crime », peut-on lire sur l'affiche placardée devant l'entrée de l'Hôtel de Ville.

Voilà bientôt trois mois que Paul Watson est incarcéré au Groenland, après avoir été arrêté le 21 juillet à la suite d'un mandat d'arrêt international émis par le Japon. Avec son équipe de 25 bénévoles, le fondateur de l'association Sea Shepherd s'apprêtait à intercepter le tout nouveau navire baleinier-japonais le Kangei Maru qui, durant huit mois, doit capturer de nombreuses baleines.

Suite à un appel lancé par le journaliste et militant animaliste Hugo Clément, 11 Villes françaises ont affiché le portrait de Paul Wat-

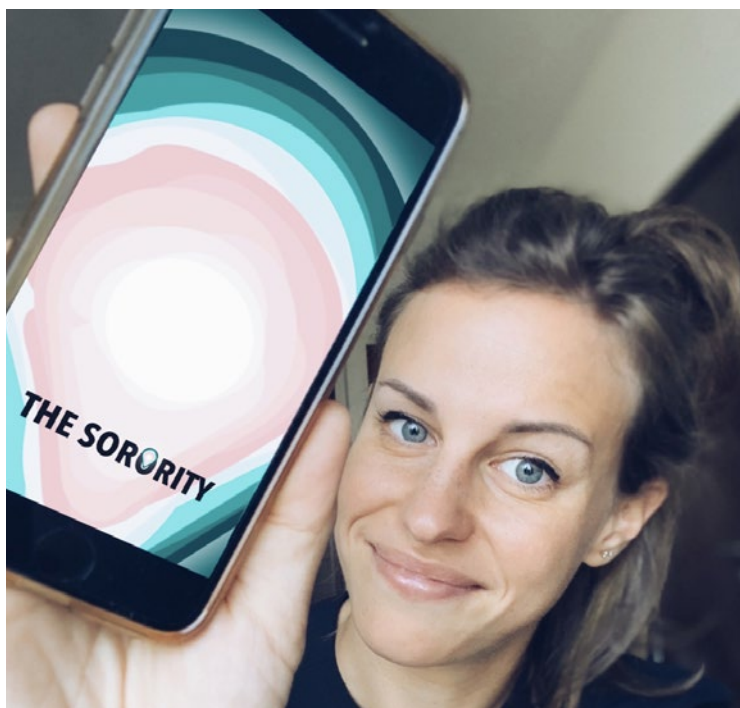
son devant leur mairie : Bordeaux, Saint-Ouen, Marseille, Rouen, Fréjus, Clermont-Ferrand, Nice, Metz, Pessac, Montpellier... et Carrières-sous-Poissy. « Sauver des baleines n'est pas un crime », peut-on lire sur l'affiche placardée devant l'entrée de l'Hôtel de Ville carriérois. « La Ville de Carrières-sous-Poissy soutient la demande de libération du Capitaine Paul Watson, détenu depuis le 21 juillet 2024 au Groenland par la police danoise pour avoir sauvé plus de 5 000 baleines dans le sanctuaire baleinier antarctique », a même ajouté la municipalité sur ses réseaux sociaux. ■

■ EN BREF

CARRIERES-SOUS-POISSY

## La Ville s'associe à The Sorority

Lors du conseil municipal du 15 octobre, la Mairie de Carrières-sous-Poissy a entériné son partenariat avec the Sorority, association venant en aide aux femmes victimes de violences et/ou de harcèlement. Une ville de plus après Mézières-sur-Seine et Verneuil-sur-Seine.



Après Mézières-sur-Seine et Verneuil-sur-Seine, c'est au tour de Carrières-sous-Poissy d'annoncer son adhésion à The Sorority.

Depuis 4 ans, la Ville s'est engagée massivement pour venir en aide aux femmes victimes de violences, promouvoir l'égalité homme-femme. C'est pour cela qu'après son conseil municipal du 15 octobre, il a été décidé d'annoncer un partenariat avec The Sorority. Reconnue par les commissariats depuis mars 2024 grâce à un partenariat avec le Ministère de l'Intérieur, The Sorority - et son application - permet de venir en aide aux utilisatrices en difficulté.

### Reconnue depuis 2024

Une fois l'alerte lancée, la localisation et les coordonnées de l'émettrice sont accessibles aux utilisatrices les plus proches qui peuvent prévenir la police mais aussi indiquer la position de l'un des 8 500 lieux sûrs référencés. Cette adhésion, dont le coût annuel s'élève à 2 000 euros, va également permettre à la Ville de développer encore davantage son action pour protéger les femmes de toute forme de violence. ■

VERNOUILLET

## Rénovation du quartier du Parc : les habitants consultés

Du 22 octobre au 23 novembre, vous pourrez donner votre avis sur la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) et le projet de renouvellement urbain du quartier du parc à Vernouillet.

Voilà presque 70 ans qu'a été construit le quartier du Parc à Vernouillet. Aujourd'hui, il abrite près d'un quart de la population de la commune. Du fait de sa vétusté, le quartier souffre d'une image dépréciée, et les habitants rencontrent certaines difficultés socio-économiques. De quoi justifier un projet de renouvellement urbain d'ampleur, porté par l'ensemble des acteurs publics, réunis dans le cadre de la convention PRIOR'Yvelines. Les objectifs ? Désenclaver le quartier, améliorer la mixité sociale et le confort des logements, ou encore agrandir le supermarché et proposer de nouvelles cellules commerciales.

Étape nécessaire au projet, une concertation publique se déroule du 22 octobre au 23 novembre pour recueillir l'avis des habitants

au sujet de la mise en compatibilité du PLUi, nécessaire au développement du projet. Une notice, un registre de concertation et une présentation du projet sont à disposition au centre social Les Résé-das au sein du quartier du Parc, à la Mairie de Vernouillet, et à l'accueil de la Communauté urbaine sur le site de Magnanville. ■



Une réunion publique est également organisée le vendredi 8 novembre à 19h, dans la salle Arc-en-ciel de l'école Fratellini à Vernouillet.

## LES MUREAUX

## Des fresques pour apaiser la circulation aux abords des écoles

Fruit d'une collaboration entre la Ville, la Fondation Renault et l'artiste Amy Jones, 11 fresques ont été réalisées dans le quartier des écoles du centre-ville des Mureaux dans le but de renforcer la sécurité des enfants lors de leurs traversées.

■ MAXIME MOERLAND

Au total, près de 4 enfants sur 10 impliqués dans un accident avec tués ou blessés le sont sur le chemin de l'école, selon l'institut Vias. De nombreuses solutions ont été envisagées afin d'assurer leur sécurité, des panneaux d'affichages aux mannequins placés de part et d'autre des passages piétons. Aux Mureaux, toutefois, on a choisi de lier l'utile à l'agréable en misant... sur le street-art.

Vous les avez peut-être déjà remarquées en accompagnant votre progéniture à l'école : des fresques colorées habillent, depuis quelques jours, les 11 passages piétons aux abords des établissements scolaires du centre-ville, plus précisément dans les rues Madeleine-Roch, Agathe-Legrand, la rue des écoles et une partie du boulevard Victor-Hugo.

C'est la Fondation du groupe Renault qui se trouve à l'origine de cette initiative. « On souhaite pro-

poser aux municipalités proches des implantations industrielles et tertiaires de Renault de faire des fresques au sol proche des écoles, pour diminuer l'accidentologie des jeunes, nous explique Jean Descours, directeur de projet mécénat pour la fondation. Des expériences ont été faites aux États-Unis et en France qui montrent que ça diminue l'accidentologie et l'incivilité, tout en embellissant le cadre de vie ». Des expériences concluantes ont en effet été menées par d'autres acteurs du

côté de Rennes, Marseille ou encore dans le Loiret.

Mais c'est bien les Mureaux que la Fondation Renault a choisi pour sa première réalisation, avec à la baguette, ou plutôt aux pinceaux, l'artiste franco-américaine Amy Jones. « On avait tout cet espace urbain à investir et à rendre plus coloré et joyeux, avec la Seine comme thème imposé, raconte-t-elle. Ça m'a inspiré pour faire un fil conducteur qu'on retrouve à chaque passage piéton. Je voulais que ça plaise autant aux enfants qu'aux adultes ». Une collaboration qui profite à tous, notamment à la municipalité, qui depuis des mois multiplie les initiatives liées à la sécurité routière. ■



Les premiers coups de pinceaux datent du 28 septembre, avant que la pluie incessante ne retarde la fin de la réalisation des fresques.

## ■ EN BREF

## LES MUREAUX

## Le pôle Léo-Lagrange récompensé par un prix d'architecture

Le 14 octobre, le pôle Léo-Lagrange a reçu le prix de la mise en œuvre la plus audacieuse du grand prix d'architecture et maître d'ouvrage. Il vient récompenser le parti pris esthétique et écologique de ce nouveau bâtiment.



Alors qu'il y avait 100 candidats, le pôle Léo-Lagrange a reçu le prix de la mise en œuvre la plus audacieuse du grand prix d'architecture et maître d'ouvrage.

Les Mureaux ont été mis à l'honneur lors du grand prix d'architecture et maître d'ouvrage. Inauguré cet été, le pôle Léo-Lagrange s'est vu remettre le prix de la mise en œuvre la plus audacieuse le 14 octobre, au nez et à la barbe d'une centaine de candidats.

Cette distinction récompense les bâtiments remarquables de par leur qualité architecturale et environnementale. Parmi les atouts du Pôle Léo-Lagrange qui ont séduit le jury : son côté modulable qui permet de s'adapter aux usages, ses

matériaux durables, la présence du végétal et l'utilisation d'énergies renouvelables. En effet, on peut noter l'omniprésence du bois (80 % de la structure), les nombreux espaces verts ainsi que 205 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques permettant de fournir plus de 25 % des besoins en électricité du bâtiment.

C'est d'ailleurs grâce à cela que le nouvel édifice a pu obtenir la certification Haute Qualité Environnementale au niveau exceptionnel (le plus haut niveau), une première pour un équipement éducatif. ■

## ■ EN BREF

## YVELINES

## Après Kirk, le déluge a encore inondé le département

De fortes précipitations ont encore traversé le territoire la semaine dernière, provoquant des inondations dans de nombreuses communes et perturbant une fois de plus les déplacements des Yvelinoises et Yvelinois.



Les dégâts ont été considérables avec des routes coupées, des rivières qui débordent, ou encore des maisons inondées en quelques minutes.

Alors que de nombreux foyers se remettaient tout juste de la tempête Kirk (voir notre édition du 16 octobre), Météo France plaçait, jeudi dernier, le département des Yvelines en vigilance pluie-inondation. Ce sont en effet des pluies diluviennes qui se sont une fois de plus abattues sur le territoire la semaine dernière, et plus particulièrement en vallée de Chevreuse et dans le sud des Yvelines où les dégâts ont été considérables avec des routes coupées, des rivières qui débordent, ou encore des maisons inondées en quelques minutes.

Un glissement de terrain a même perturbé la circulation de la ligne N. C'est plus précisément à Saint-Cyr-l'École que le sol s'est dérobé au niveau de la voie ferrée, sur la ligne Paris-Plaisir-Versailles-Granville. Retards et suppressions de trains ont perturbé la fin de semaine des usagers, tandis que la circulation du trafic était également interrompue entre Mantes et Chartres. Des travaux seront réalisés ce week-end pour réparer les dégâts. ■

## AUBERGENVILLE

## Un coup de pouce pour les ménages en situation de précarité

Pour bénéficier de ces allocations, vous pouvez vous rendre au Centre Communal d'Action Sociale d'Aubergenville jusqu'au 31 octobre 2024 inclus.

La commune d'Aubergenville propose exceptionnellement 4 allocations aux ménages en situation de précarité, jusqu'au 31 octobre prochain. Parmi elles, l'Allocation Exceptionnelle d'Enseignement Élémentaire et Secondaire, d'un montant de 100 euros est destinée aux familles dont les enfants sont scolarisés dans un établissement public, et ne bénéficiant pas de l'allocation de rentrée scolaire de la CAF. Une allocation consommation d'énergie de 85 euros est également disponible pour les personnes de plus de 60 ans, retraitées, handicapées ou non imposables.

Des aides exceptionnelles pour payer ses factures énergétiques sont également accessibles aux plus de 60 ans (46 euros) et aux familles (22 euros par personne). « Les aides sont accordées en fonction de chaque situation et se basent sur

certains critères à justifier », précise la Ville. Pour retrouver l'ensemble des conditions à remplir ainsi que les pièces justificatives à fournir, rendez-vous sur le site de la municipalité (aubergenville.fr). Pour prendre rendez-vous auprès du CCAS, il vous suffit de contacter le 01 30 90 47 70. ■



« Les aides sont accordées en fonction de chaque situation et se basent sur certains critères à justifier », précise la Ville.

MANTES-LA-JOLIE

## L'hôpital se veut rassurant après le rapport de la CRC

**S'il admet une situation financière « difficile », le conseil de surveillance du Centre Hospitalier François Quesnay (CHFQ) assure qu'il œuvre pour « améliorer le fonctionnement quotidien de l'établissement ».**

■ MAXIME MOERLAND

Le lundi 16 septembre dernier, la Chambre Régionale des Comptes (CRC) publiait son rapport sur l'activité de l'hôpital de Mantes-la-Jolie, sur la gestion au cours des exercices 2018 à 2023. Au-delà d'une « situation financière critique avec un risque de liquidité et un autofinancement insuffisant », celui-ci alertait sur un service des urgences sous tension, ou encore des services médico-sociaux « déficitaires » et « insuffisamment pilotés » (voir

notre édition du 18 septembre). Tout en formulant 4 recommandations de régularité et 4 recommandations sur la performance de gestion pour redresser la barre.

En réponse à ces observations, le conseil de surveillance du CHFQ rappelle que « de nombreux chantiers sont en effet ouverts depuis 2023 » avec deux objectifs : « consolider les fondamentaux de gestion », et « restaurer des marges de manœuvre pour améliorer le fonctionnement quotidien de l'établissement ».

L'hôpital admet une « situation financière difficile », qui fait d'ailleurs l'objet, depuis novembre 2023, d'un suivi particulier de l'Agence régionale de santé (ARS)

d'Île-de-France et l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP). Outre les facteurs pouvant expliquer cette situation tendue (désertification médicale, population plus fragile que la moyenne nationale, état de l'offre de soins...), les préconisations résultant de ladite étude seront présentées aux membres du Directoire de l'hôpital et ensuite intégrées au plan d'actions présenté aux instances internes d'ici décembre 2024.

Lors de la pose de la première pierre du nouveau bâtiment des urgences, qui devrait sortir de terre au premier trimestre 2026, la directrice générale des hôpitaux de Mantes-la-Jolie, Poissy-Saint-Germain-en-Laye et Meulan-Les Mureaux, Diane Petter, se montrait optimiste quant au futur de l'établissement. « Oui, le CHFQ connaît une situation financière difficile, mais il fait face, et sait être au rendez-vous pour des projets de modernisation majeurs. Aujourd'hui avec les urgences, fin 2024 avec une nouvelle salle de thrombectomie et, en 2025, nous pourrions achever notre schéma directeur pour développer les activités dont la population a besoin pour ce territoire ». ■



ILLUSTRATION LA GAZETTE EN YVELINES

« De nombreux chantiers sont ouverts depuis 2023 », a déclaré le conseil de surveillance de l'hôpital François Quesnay, avec notamment la future ouverture du nouveau bâtiment des urgences.

■ EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

## Plus de 3 mois après, la rue Porte aux Saints est rouverte à la circulation

**Fermée depuis le 2 juillet dernier en raison d'un bâtiment fortement endommagé par un éboulement partiel, la rue du centre-ville mantais est de nouveau accessible aux automobilistes.**



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

**Les habitants de 12 appartements avaient même dû être relogés suite à l'incident.**

Souvenez-vous : le mardi 2 juillet, un mur s'effondrait dans la cave du restaurant Bangkok Factory, incitant le maire de Mantes-la-Jolie à prendre un arrêté de péril imminent face au risque d'effondrement des immeubles situés 40 bis et 44, rue Porte aux Saints et 1, 3 et 5, rue des Pèlerins. Les habitants de 12 appartements avaient même dû être relogés suite à l'incident qui, heureusement, n'avait fait aucun blessé.

Depuis, la rue Porte aux Saints était restée fermée à la circulation, et obligeait les automobilistes à emprunter une déviation. Ce grand détour est désormais de l'histoire ancienne : la rue Porte aux Saints est rouverte à la circulation depuis ce lundi 21 octobre, le chantier de consolidation de l'immeuble étant enfin terminé après plus de 3 mois de travaux. Les lignes de bus peuvent également reprendre leurs parcours habituels. ■

E.Leclerc



21€  
90

DONT 0,13€ D'ÉCO-PARTICIPATION

\*\*\*  
TRISTAR

COUVERTURE CHAUFFANTE  
ÉLECTRIQUE



Magasin



Click&Collect



E.Leclerc

Garantie constructeur 2 ans<sup>(1)</sup>.  
Couverture en molleton. Lavable en machine.  
Arrêt automatique. Dimensions : 160 x 130 cm.

LES IMMANQUABLES  
DU 22 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE 2024 E.LECLERC

10 NIVEAUX DE  
TEMPÉRATURE



TOUT CE QUI COMPTE POUR VOUS EXISTE À PRIX E.LECLERC

(1) En complément de la garantie constructeur, les produits présentés sont couverts par les garanties légales de conformité (articles L217-3 et suivants du Code de la consommation) et des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code civil). Pour connaître la liste des magasins participants, les dates et les modalités, appelez : ALLO E.Leclerc 09 69 32 42 52 du lundi au samedi de 9h à 19h.

# FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ LA REDACTION

Dans le volet pénal de l'affaire Othmane, du nom de cet enfant de 7 ans mort étouffé par sa trottinette à cause d'un ascenseur défectueux situé dans un immeuble du Val-Fourré (Mantes-la-Jolie), Otis a été reconnu coupable en 2022. Reste désormais à définir le montant de l'indemnité. Toutefois, l'ascensoriste avait décidé de faire appel, insistant sur la responsabilité des parents dans l'accident dans le seul but de réduire les frais à verser à la famille d'Othmane. L'entreprise américaine, dont le chiffre d'affaires tourne autour des 13 milliards d'euros, a brandi le règlement intérieur signé par Soumia – la maman du petit garçon – et son conjoint lors de la signature de leur bail. Celui-ci proscriit aux enfants de moins de 12 ans de monter seuls dans un ascenseur. Cependant, comme l'indique l'avocat de la famille, le texte n'était même pas affiché dans le hall de l'immeuble ni à chaque étage. « Et puis à l'âge

## MANTES-LA-JOLIE

### La Justice tranchera le 22 janvier pour l'affaire d'Othmane

Depuis presque 10 ans, les parents d'Othmane, un enfant de 7 ans mort dans un ascenseur défectueux, attendent que la Justice condamne la société Otis. Mais l'ascensoriste cherche à diminuer les montants de l'indemnité par tous les moyens.

■ AURELIEN BAYARD



Malgré un septième passage devant les tribunaux, la famille et les proches du petit Othmane « n'abdiqueront jamais » face à Otis.

de 7 ans, je me souviens que j'allais seul à l'école » raconte-t-il.

C'est pour cela que le 18 octobre, les parents d'Othmane devaient à nouveau se rendre à la cour d'appel de Versailles. À 14h17, lorsque le président de la 9<sup>ème</sup> chambre correctionnelle annonce que « la séance est ouverte », la Mantaïse est déjà au bord des larmes. Elle craque une première fois, lorsque les circonstances de la mort de son fils sont à

nouveau détaillées. Soumia s'en va alors momentanément dans une salle adjacente mais ses sanglots sont toutefois bien audibles. Un membre de sa famille la reconforte, ce qui lui permet d'avoir de l'énergie pour aller à la barre quand le président de la cour l'y invite.

Elle s'avance en tenant entre ses mains une petite boîte : « c'est tout ce qui me reste de mon fils » lâche-t-elle. Malgré les trémolos, sa voix

reste puissante et son discours clair. L'argent ? Elle s'en fiche, « ce n'est pas cela qui ramènera mon fils ». Tout ce qu'elle désire, c'est d'arrêter enfin les allers-retours dans les tribunaux. Puis la mère éplorée s'en prend à Otis et son représentant, qui n'a même pas pris la peine de se déplacer. « Il a honte, honte de me dire en face que je suis coupable et de s'acharner sur nous ainsi » s'empare Soumia. À la fin de son réquisitoire, elle repart s'asseoir au premier rang, aux côtés du portrait de son fils qui « aurait 17 ans » sans ce tragique événement.

Le 10 octobre 2015, alors qu'il voulait juste récupérer un euro auprès de sa maman pour aller s'acheter un sandwich avec son frère, Othmane prend l'ascenseur dont tout le monde sait qu'il est défectueux. Il y a un jour entre les deux portes, celui qui fera que la roue de la trottinette du jeune bambin se coïncera et basculera. Coincé en dessous, le petit garçon finira étouffé. « Je n'en peux plus de ces procédures et j'espère que c'est la dernière fois » lâche la Mantaïse. Normalement, le 22 janvier 2025 clôturera une affaire vieille depuis presque 10 ans. Puis viendra le temps de la reconstruction pour cette famille à jamais meurtrie par la mort d'un enfant. ■

## POISSY

### Un détenu de la maison centrale se réfugie sur le toit

Dimanche vers 13 h, un détenu de la prison de Poissy a refusé de regagner sa cellule. Il a alors réussi à grimper sur le toit de l'édifice carcéral.

Il y a eu un peu d'action dimanche après-midi à la maison centrale de Poissy. Refusant de retourner dans sa cellule, un prisonnier a réussi à grimper sur le toit de la prison comme le rapporte *le Parisien*. À la suite de cela, des policiers et des pompiers ont dû être dépêchés sur place. Cependant, c'est une équipe régionale d'intervention et de sécurité qui a réussi à ramener le détenu dans sa cellule selon le quotidien d'informations régionales.

Cet incident a tout de suite fait réagir le député de la circonscription de Poissy, Karl Olive. L'ancien maire piscicaias a tout de suite réagi sur son compte X (ex-Twitter). « Il est grand temps de déménager la maison centrale de Poissy ! » s'est-il emporté sur le réseau social. En effet, élus comme habitants sont favorables à ce déménagement. En juin 2019, une consultation citoyenne avait été menée et les habitants s'étaient prononcés à 82 % pour un changement de site. ■

## PORCHEVILLE

### L'usine Alpa touchée par un incendie

Une cinquantaine de pompiers ont dû se mobiliser samedi au niveau de l'usine Alpa à Porcheville. L'origine du feu proviendrait d'un de leurs fours. Les flammes ont pu être maîtrisées sans faire de blessés.



Selon *le Parisien*, l'incendie ne s'est pas propagé à l'entièreté du site grâce à cet apport massif de soldats du feu.

Ça sentait le brûlé à Porcheville. Le 19 octobre aux alentours de 19h, un incendie s'est déclaré à l'aciérie d'Alpa, située dans la zone industrielle de Porcheville-Limay. D'après *le Parisien*, il serait dû à l'explosion d'un des fours contenant plus de soixante tonnes de métal en fusion.

Pour maîtriser les flammes, 13 camions de pompiers et 56 pompiers ont dû être mobilisés sur place. Selon le quotidien d'informations régionales, l'incendie ne s'est pas propagé à l'entièreté du site grâce à cet apport massif de soldats du feu. Et heureusement, il n'a fait aucun blessé.

#### 13 camions pour 56 pompiers mobilisés

Ce n'est pas la première fois qu'un tel événement se produit. En effet, cette société spécialisée dans la fabrication du métal avait déjà vu des pompiers intervenir en 2019, cette fois-ci à cause d'un broyeur. Par ailleurs, l'usine Alpa, propriété du groupe italien Riva, emploie 260 personnes et se trouve dans la Vallée de Seine depuis 50 ans. ■

## MANTES-LA-VILLE

### Excédés par les vols de voitures, des résidents organisent des rondes

Depuis plus d'un an, les habitants de la résidence se trouvant boulevard Roger Salengro à Mantes-la-Ville font face à des vols ou des dégradations constants de voitures. Alors qu'ils déplorent l'inaction des autorités compétentes, ceux-ci ont décidé d'effectuer des rondes pour protéger le bien.

Ils en ont clairement marre. Depuis plus d'un an, les personnes habitant la résidence située boulevard Roger Salengro à Mantes-la-Ville voient leurs voitures être volées ou bien dégradées. Comme le rapporte *Mantes Actu*, ceux-ci commencent à « déplorer l'inaction des autorités ». Donc pour pallier ça, les propriétaires et locataires ont décidé de mener des rondes durant les quinze prochains jours. Ces tours de garde s'effectueront alors que beaucoup ont des vies de famille ainsi que des emplois.

Par ailleurs, selon le site internet d'informations locales, le collectif des résidents estime – photos et vidéos à l'appui –

que les préjudices montent jusqu'à 112 500 euros pour les biens dérobés ainsi que 9 500 euros pour tout ce qui ressort des franchises et réparations non couvertes par les assurances. Grâce à ces opérations, ils espèrent surtout voir leur cause être entendue et empêcher d'autres délits. ■



Le collectif de résidents estimerait le montant des préjudices à près de 112 500 euros.

## SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

### Deux rassemblements ont eu lieu à SQY pour rendre hommage au cycliste décédé à Paris

Un jeune cycliste de 27 ans est décédé à Paris le 15 octobre, suite à une altercation avec un automobiliste, survenue sur le boulevard Malesherbes aux heures de pointe.

■ PIERRE PONLEVÉ (La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines)

Mardi 15 octobre en fin d'après-midi, Paul Varry, jeune cycliste âgé de 27 ans et militant actif pour le vélo, est décédé après qu'un automobiliste soit soupçonné de l'avoir écrasé suite à un différend, qui s'est déroulé sur le boulevard Malesherbes dans le XVII<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Un décès qui a provoqué une émotion nationale. Le conducteur du SUV, un commercial de 52 ans qui amenait sa fille à un rendez-vous médical au moment des faits, a été entendu par les enquêteurs de la police judiciaire. Il a comparu devant un juge des libertés et de la détention, vendredi 18 octobre, puis a été placé en détention provisoire. « Mon client est immédiatement sorti de la voiture pour secourir le cycliste quand il a compris ce qui venait de se passer, et il a tenté de la réanimer. Jamais il n'aurait roulé volontairement sur quelqu'un », a précisé l'avocat du conducteur, dans des propos rapportés par *Le Parisien*.

Des rassemblements, sur l'appel des associations de cyclistes ont eu lieu, partout en France devant les mairies,

le samedi 19 octobre, quatre jours après ce tragique décès. « En mémoire du jeune cycliste, adhérent de l'association Paris en Selle (qui a pour but de promouvoir et développer l'usage du vélo sur le territoire de la métropole du Grand Paris, Ndlr) et contre la violence motorisée, les participants observeront une minute de silence, avant d'applaudir et de faire retentir les sonnettes de leurs vélos », a précisé *Le Parisien*, dans un article datant du 18 octobre. Très engagé en faveur du développement des mobilités douces, le jeune homme était même devenu le représentant de l'association Paris en Selle à Saint-Ouen et Saint-Denis.

À SQY, deux rassemblements ont ainsi été organisés samedi dernier à 17h30, devant les mairies des communes de Montigny-le-Bretonneux et de Plaisir pour rendre hommage à Paul

Varry. « Ce drame résonne chez beaucoup d'entre nous. En tant que cycliste, nous avons toutes et tous déjà été victime de la violence motorisée : le coup de klaxon, les insultes, l'intimidation, les dépassements à brûle-pourpoint voire plus... Cette violence motorisée est largement banalisée et tolérée par les pouvoirs publics. Aujourd'hui, cette violence motorisée tue », s'est insurgée Paris en Selle sur son site internet. Avant de conclure : « Cet hommage est un message à nos dirigeants : stop aux violences motorisées. Il est temps d'entendre la réalité de notre quotidien et de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter un nouveau drame ! ». Une délégation des associations de cyclistes a été reçue lundi 21 octobre, par le ministre des transports, François Durovray. ■



Samedi 19 octobre, des rassemblements ont eu lieu devant les mairies de Plaisir et Montigny-le-Bretonneux pour rendre hommage à Paul Varry.

## MAUREPAS

### Peine de prison pour homme qui a agressé un retraité presque octogénaire

L'un des cinq hommes qui avaient agressé un retraité à Maurepas a été condamné par le tribunal de Versailles. Ses complices n'ont pas été retrouvés.

Un retraité maurepasien presque octogénaire avait été agressé, par cinq individus, le 10 avril dernier dans sa commune. Un seul de ses cinq agresseurs a été retrouvé. Il a été jugé par le tribunal judiciaire de Versailles le 16 octobre, et a écopé d'une amende accompagnée d'une peine de prison.

Ce jeune homme de 19 ans se trouvait déjà en prison car il purgeait une peine, au centre pénitentiaire de Fresnes, pour d'autres faits. « Son ADN l'a trahi dans les faits qui remontent au mercredi 10 avril 2024, à Maurepas », précise un article de *78actu*.

Que s'est-il passé ce mercredi 10 avril ? Alors que le retraité de 79 ans se promenait tranquillement à Maurepas vers 12h, cinq hommes l'arrêtent et lui demandent leur chemin. Puis, deux d'entre eux l'agressent et lui arrachent une chaîne qu'il portait autour du coup. Sur cette chaîne le retraité avait deux alliances, la sienne et celle de sa femme, qui est décédée.

« La valeur est sentimentale. Donc Inestimable. Dans le tumulte, l'un des malfrats perd son pull. Le vêtement sera ramassé par les policiers pour une analyse », poursuit *78actu*.

**18 mois de prison avec maintien en détention**

C'est sur ce pull que l'ADN du prévenu a été retrouvé. Cet algérien d'origine de 19 ans est sous le coup d'une OQTF (Obligation de quitter le territoire français). Plusieurs mentions ornent déjà son casier judiciaire. Au tribunal, il a déclaré « Je ne me souviens pas mais je ne peux pas dire le contraire si l'ADN est là ». Les quatre autres agresseurs du retraité n'ont pas été retrouvés et l'homme arrêté a refusé de dénoncer ses complices.

Ce dernier a écopé de 18 mois de prison avec maintien en détention. Il devra également s'acquitter d'une amende de 1000 euros pour les dommages et intérêts de la victime. ■

**Pitch Immo**  
pense l'immobilier différemment,  
à vos côtés,  
et localement pour être plus  
proche de vos attentes.

Nous construisons un immobilier  
responsable, humain, intégré  
localement, au service de la ville  
et pensé pour la qualité de vie.

**Pitch Immo**

UNE MARQUE ALTAREA

**PITCHIMMO.FR**

**0 800 123 123**

Service & appel  
gratuits

Illustration non contractuelle due à une libre interprétation de l'illustrateur et susceptible de modifications. Concernant la topographie des lieux et les façades des bâtiments, se référer au permis de construire de la Résidence Onyx à Saint-Cloud (92). Pitch Immo - 87, rue de Richelieu 75002 Paris - SNC au capital de 75 000 000 €. RCS Paris 422 989715 - *ibiza* - Novembre 2021

## SPORT

■ MAXIME MOERLAND

Plusieurs centaines de supporters ont bravé la pluie incessante, samedi dernier, pour assister au derby de la Vallée de Seine : le FC Mantois et l'OFC Les Mureaux croisaient le fer pour le compte de la 9<sup>ème</sup> journée du championnat de R1, au stade Aimé Bergeal de Mantes-la-Ville. Un choc qui mettait aux prises deux équipes qui ont connu des fortunes diverses en ce début de saison. Avant le coup d'envoi, le FC Mantois comptait 6 points en 3 matchs et se plaçait déjà dans le trio de tête, pendant que les Muriautins, avec 2 points glanés, étaient encore à la recherche de leur première victoire.

Les conditions météorologiques n'aidant pas à produire un jeu chatoyant, c'est un combat âpre que s'est livré entre les deux formations yvelinoises sur la pelouse détrempée. C'est d'une belle tête sur corner que Viki Mendes a rapidement ouvert la marque (1-0, 17<sup>ème</sup>), permettant aux locaux de passer devant, et de conserver cet avantage avec autorité jusqu'à la pause.

Bien que dominateur, le FC Mantois va toutefois concéder l'égalisa-

## FOOTBALL

## Le FC Mantois remporte le derby face aux Mureaux

Les hommes de Robert Mendy se sont imposés face à leurs voisins Muriautins (2-1), le samedi 19 octobre au stade Aimé Bergeal de Mantes-la-Ville. Ils se placent désormais à la deuxième place de la poule A du championnat de R1.

■ MAXIME MOERLAND



C'est Alain Miyogho qui a offert la victoire au FC Mantois en répondant à l'égalisation muriautine.

tion peu après l'heure de jeu (1-1, 65<sup>ème</sup>), relançant le suspens dans ce derby... pour quelques minutes seulement. Trois, pour être exact. C'est le temps qu'il a fallu pour qu'Alain Miyogho crucifie le gardien adverse (2-1, 68<sup>ème</sup>). Les Muriautins ne parviendront jamais à revenir au score, et repartent bredouilles de Mantes-la-Ville.

« C'est une victoire qui fait du bien parce que c'est un derby, c'était très important de le remporter pour rester sur notre bonne dynamique », a déclaré le coach du FC Mantois, Robert

Mendy, après la rencontre. Le technicien reste toutefois lucide quant à la production de son équipe. « Je ne nous ai pas trouvé très bons dans le jeu, uniquement par périodes, mais on va mettre ça sur le compte du derby. Ce qui importait avant tout, c'était de prendre les 3 points ».

Ses joueurs auront à cœur de rester sur leur bonne lancée le samedi 2 novembre prochain, sur la pelouse de Nanterre. Dans le même temps, l'OFC Les Mureaux aura fort à faire en accueillant le leader de la poule, l'équipe réserve du FC Versailles. ■

## BASKET-BALL

## Poissy perd d'un petit point contre Les Sables d'Olonne

Les Jaunes et Bleus se sont inclinés d'un cheveu après prolongations (104-105), le vendredi 18 octobre face aux Sables d'Olonne lors de la 7<sup>ème</sup> journée de Nationale Masculine 1.

Il y a des défaites plus frustrantes que d'autres. Celle-ci en fait définitivement partie. Alors qu'ils

pouvaient enchaîner un troisième succès d'affilée après celui face à Rennes et au Pôle France, le Pois-

sy Basket a fini par craquer en prolongations, à domicile face aux Sables d'Olonne (104-105).

Après un début de match en demi-teinte (18-24 dans le premier quart-temps), les Piscicais ont montré du répondant lors des deux manches suivantes, restant toutefois à 5 points de leur adversaire du soir. Un retard qui a finalement été rattrapé lors d'un 4<sup>ème</sup> quart-temps complètement fou (13-8).

## Une triste fin de match

Malheureusement pour les Yvelinois, ce sont les Vendéens qui ont eu le dernier mot lors de la prolongation (36-37). Malgré ce résultat cruel, le Poissy Basket pointe à une honorable 8<sup>ème</sup> place au classement de NM1, et tentera de se refaire la cerise dès ce vendredi 25 octobre sur le parquet de Tarbes-Lourdes. ■



Malgré ce résultat cruel, le Poissy Basket pointe à une honorable 8<sup>ème</sup> place au classement de NM1.

## MULTISPORTS

## Une épreuve de run &amp; bike ouverte à tous aux Mureaux

En partenariat avec la Ville, le club Trinosauve Les Mureaux organise une épreuve de run & bike, le samedi 9 novembre au Parc de Bècheville.

À l'occasion des 40 ans de la création du Comité National pour le Développement du Triathlon, actuellement la Fédération Française de Triathlon, le club Trinosauve des Mureaux organise une épreuve de run & bike. Le concept de la course, qui se tiendra le samedi 9 novembre au Parc de Bècheville, est simple : par équipes de deux, vous alternerez entre la course à

pied et le VTT. Que vous soyez un coureur chevronné ou un amateur de vélo, cette épreuve est ouverte à tous, à partir de 6 ans, et vous offre l'occasion de vivre une expérience unique tout en testant vos limites.

Le départ sera donné sous les coups de 14h30, sur le parvis du château. L'inscription se fait sur place en amont de l'événement. ■



Le départ sera donné sous les coups de 14h30, sur le parvis du château.

## VOLLEY-BALL

## Le CAJVB battu à Harnes

Pour son deuxième match de la saison d'Élite Masculine 1, l'entente Conflans-André-Jouy s'est inclinée 3 sets à 1 sur le terrain de Harnes, samedi soir.



Désireux d'enfin lancer leur campagne 2024-2025, les Yvelinois se sont heurtés à un mur.

Deux défaites en deux matchs, voilà un début de saison qui n'a rien d'idéal pour le CAJVB. 3 semaines après leur entame ratée face à Caudry, les Corsaires accueillait un sérieux client au sein de leur gymnase Pierre Bérégovoy : le club d'Harnes Volley-Ball, qui comptait déjà deux victoires avant le coup d'envoi.

Désireux d'enfin lancer leur campagne 2024-2025, les Yvelinois se sont heurtés à un mur, perdant les deux premiers sets (25-23, 25-

22) avant de se révolter lors de la troisième manche (22-25). Malheureusement, ce sursaut d'orgueil aura réveillé les locaux, qui ont réalisé un quatrième set parfait (25-15). Avec un petit point, le CAJVB pointe à l'avant-dernière place de la poule B d'Élite Masculine 1, avec un match en retard. Victoire obligatoire, donc, dès ce samedi au gymnase Pierre Bérégovoy de Conflans-Sainte-Honorine face au Cesson Volley Saint-Brieuc Côtes d'Armor. ■

# SEPUR 60 ANS D'HISTOIRE

**Création de l'entreprise  
MATUSZEWSKI**  
spécialisée dans la collecte  
des ordures ménagères

1965

1985 - 1991

**Rachat des sociétés  
Sepur et Bellec**

**Exploitation du centre de tri  
des déchets industriels à  
Thiverval-Grignon (78)**

1994

1999

**Fusion de l'ensemble  
des sociétés sous le  
nom de Sepur**

**Lancement de l'activité de  
valorisation des déchets verts**

2002

2018

**Lancement de l'activité de  
valorisation des biodéchets**

**Nouveaux contrats de conception -  
construction-exploitation : Sidompe (78) et  
Trigironde (33)**

2021

2022

**Collecte 100% électrique  
à Paris 13ème**

**Construction & exploitation de notre  
plateforme de co-compostage**

2023

2024

**Exploitation des centres de tri du SMDO  
(60) et du SIETREM (77)  
Rachat d'une partie de la société  
Ecodéchets**



**Sepur**

CULTURE  
LOISIRS

■ LA REDACTION

Concerts, théâtre, spectacles, expositions ou encore street art : le paysage culturel de la Vallée de Seine va vibrer au rythme de la culture urbaine pendant un peu moins d'un mois, à partir du 4 novembre. C'est à cette date que sera donné le coup d'envoi de la deuxième édition du festival *Groove On*, initié par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise. Les amateurs de fresques murales pourront d'ailleurs s'en donner à cœur joie dès le début de l'événement : ils seront invités à venir observer l'artiste Elodie Iwanski en pleine création pour l'opération « *Un mur, une œuvre* » au gymnase Davot de Porcheville, et ce jusqu'au 18 novembre, ainsi qu'à découvrir l'exposition de street-art des élèves du lycée Vilhon des Mureaux, réalisée sous la houlette de l'artiste Olivier Bioche alias « *Vaper* », à la médiathèque de la commune du 5 au 17 novembre.

La danse aura également une place prépondérante, notamment le 7 novembre à l'espace Julien Green d'Andrésey avec le spectacle « *QUANTUmotion* », mais

## VALLEE DE SEINE

**Groove On : le festival des arts urbains revient pour une 2<sup>ème</sup> édition**

Le territoire de Grand Paris Seine et Oise va une nouvelle fois se transformer en terrain de jeu pour les artistes et créateurs du mouvement hip hop, du 4 novembre au 1<sup>er</sup> décembre.

■ MAXIME MOERLAND



Le 30 novembre, le théâtre de la Nacelle d'Aubergenville proposera le spectacle *Rose* par la compagnie Kharim Kouader.

aussi les événements de breaking le 9 au centre de la danse Pierre Doussaint aux Mureaux, le 16 au conservatoire de Mantes-la-Jolie, ou encore le 30 novembre lors du spectacle *Rose* par la compagnie Kharim Kouader au théâtre de la Nacelle d'Aubergenville. Pour ceux qui préfèrent le rap, direction le Sax d'Achères avec le concert du Pisciacaïs Deadi, de Sameer Ahmad et de DeeJay Lilpop le vendredi 8 novembre. Mais les cultures urbaines, c'est

aussi le DJ'ing, qui sera bien représenté le 16 novembre au château éphémère de Carrières-sous-Poissy avec des sets de DJ Reine, DJ Violet Indigo et DJ Mafille, ainsi que le 23 du même mois au conservatoire de Mantes-la-Jolie, quand le légendaire DJ et activiste hip-hop JP Mano proposera une immersion dans l'histoire du rap en France, suivie d'un atelier pratique de DJ'ing. Pour retrouver le programme dans son intégralité, rendez-vous sur [gpseo.fr](http://gpseo.fr). ■

## MANTES-LA-JOLIE

**2 salles, 4 artistes : la techno s'invite à l'espace Brassens**

Des DJs locaux mettront l'ambiance pour la deuxième édition du *Showcase Electro*, le vendredi 25 octobre dès 19 h 30 à l'Espace Brassens de Mantes-la-Jolie.

Êtes-vous plutôt ambiance « *Club* », « *Core* » ou les deux ? Quelque soit votre taux de BPM préféré, vous serez conquis par le



Pour prendre votre place, direction le site [espacebrassens.manteslajolie.fr](http://espacebrassens.manteslajolie.fr).

Volume 2 du *Showcase Electro* de l'Espace Brassens, qui se tient ce vendredi soir à Mantes-la-Jolie. Yloz, DJ natif de la région mantoise, vous accueillera dès 19 h 30 dans la salle du bas avec son drum and bass bien à lui, avant que D'audio Coto prenne le relais à partir de 21 h, et jusqu'à 22 h 30, pour passer sur de la raggatek, de la hardtek mais aussi de la tech house, de la minimal et de la trance.

Si cela ne suffit pas à vous faire taper du pied, il faudra vous diriger vers la salle du haut : dès 22 h, la hard tekno tribe de Psykocat fera trembler les murs pendant plus d'une heure avant le bouquet final, de 23 h 30 à 1 h, proposé par Nemoow. Techno rave et hardcore seront au programme pour cette fin de soirée réservée aux plus téméraires. Pour prendre votre place, direction le site [espacebrassens.manteslajolie.fr](http://espacebrassens.manteslajolie.fr) : le plein tarif est fixé à 10 euros avec une consommation offerte. ■

## LES MUREAUX

**Le Comte Bouderbala débarque au Coséc Pablo Neruda**

Après plus de 2 millions de spectateurs réunis lors de ses 2 derniers spectacles, Le Comte de Bouderbala revient pour une troisième édition corsée. Pour ce spectacle de la maturité, on le découvre avec plus de responsabilités, d'engagement et d'improvisations, il délivre un stand up où il se lâche enfin entre

thèmes d'actualité, sujets intemporels et anecdotes personnelles pour le plus grand plaisir de son patron : le public. Il sera au Coséc Pablo Neruda des Mureaux le samedi 9 novembre prochain à 20 h 30, et des billets sont toujours en vente au prix de 25 euros sur [billetterie.lesmureaux.fr](http://billetterie.lesmureaux.fr). ■

## CONFLANS-SAINT-HONORINE

**Une « Roller party » au complexe Claude Fichot**

Avez-vous déjà dansé avec des rollers ? Nous non plus. L'association Miltpat'Roller vous met pourtant au défi avec une nouvelle édition de son événement « *Roller party* », le samedi 26 octobre à 18 h au complexe Claude Fichot de Conflans-Sainte-Honorine. Munissez-vous

de vos patins (ou demandez-en), et parcourez la piste de danse au rythme des musiques des Sisters Ice & Sylvio, et de l'USC Danse Modern Jazz. Le prix de l'entrée est fixé à 8 euros par personne, l'entrée des accompagnants non roulants étant gratuite. ■

## YVELINES

**Les séances de cinéma en plein air sont de retour**

Suite au succès des dates de l'été, l'événement *Yvelines ciné* continue toute l'année avec des séances en ce mois d'octobre. Après Richebourg, Élancourt ou encore Magny-les-Hameaux la semaine dernière, place à Triel-sur-Seine ce vendredi 25 octobre à 20 h avec la projection de *Moi, moche et méchant 3* au Coséc situé au 61 rue de Chanteloup. Direction Limay le

lendemain pour retrouver Doc et Marty dans *Retours vers le futur 2*, à 17 h 30 à l'espace culturel Christiane Faure, ou à Saint-Nom-la-Bretèche pour la projection de *Baby boss 2*, au centre culturel JKM sous les coups de 20 h. Enfin, rendez-vous le samedi 2 novembre pour (re)découvrir *Rasta Rockett* au foyer rural de Guernes, à partir de 18 h 30. ■



Direction Triel-sur-Seine, Limay, Guernes et Saint-Nom-la-Bretèche pour les prochaines projections.

## AUBERGENVILLE

**L'édifice culturel Sainte-Thérèse vous ouvre ses portes**

La Maison de Voisinage d'Aubergenville, en partenariat avec Catherine Chauvelier, vous propose une visite de l'édifice culturel Sainte-Thérèse et la découverte du quartier d'Elisabethville, ce jeudi 24 octobre à 14 h. L'occasion de découvrir les secrets de cette

« *cathédrale de lumière* » imaginée par l'architecte Paul Tournon, et de se laisser surprendre par le travail artistique des sculpteurs, maître verrier, maître ferronnier et peintres décorateurs qui ont œuvré et donné une âme à cet édifice. ■

## REPORTAGE

Mission locale du Mantois :  
quatre axes pour l'Avenir

La Mission Locale du Mantois est une structure d'accompagnement destinée aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, située à Mantes-la-Jolie. Elle joue un rôle essentiel dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de ce territoire.



A travers ses grands axes, la Mission Locale ambitionne de se renouveler et d'adapter ses services aux besoins changeants de la jeunesse.

La Mission Locale du Mantois est une structure d'accompagnement destinée aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, située à Mantes-la-Jolie. Elle joue un rôle essentiel dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de ce territoire.

Dans ce cadre, elle prévoit de structurer ses futurs projets autour de quatre grands axes stratégiques, le premier : se développer « hors mur ». La région se composant de plusieurs territoires allant de grandes villes jusqu'aux petits villages, cette approche permettrait entre autres de cibler les jeunes éloignés des dispositifs d'accom-

pagnement. Afin de valoriser l'engagement des jeunes et de récompenser les parcours exemplaires, la Mission Locale du Mantois souhaite instaurer un Prix de la Mission Locale. Ce projet aura pour but de mettre en lumière les jeunes qui ont réussi leur insertion qu'il s'agisse d'un retour à l'emploi, d'une réussite scolaire ou d'un engagement citoyen. Ce qui permettra de renforcer la motivation et l'implication des jeunes en valorisant leurs efforts.

La Mission Locale du Mantois continue de faire du développement de partenariats avec les

entreprises un axe important dans ses actions. Elle ambitionne d'intensifier ces collaborations par des rencontres régulières avec les employeurs locaux pour identifier leurs besoins en recrutement et en compétences, et proposer des solutions adaptées avec les jeunes accompagnés. Mais aussi par le biais d'événements dédiés à l'emploi comme des job-datings, des forums de l'emploi et des visites d'entreprises pour favoriser les échanges directs entre employeurs et jeunes.

Et enfin comme dernier axe, la Mission Locale souhaite renforcer sa présence dans la partie ouest de son territoire. L'objectif étant de collaborer avec les communes et les structures locales pour mieux répondre aux besoins spécifiques de ces zones. Et s'assurer que tous les jeunes, peu importe leur lieu de résidence, bénéficient du même accompagnement et des mêmes opportunités d'insertion professionnelle.

Ces quatre grands axes représentent une ambition forte de la Mission Locale du Mantois de se renouveler et d'adapter ses services aux besoins changeants de la jeunesse. ■



**LFM 95.5, TA RADIO LOCALE OUVERTE A TOUS !**

BESOIN DE COMMUNIQUER SUR UN EVENEMENT, UN PROJET OU ENVIE DE DECOUVRIR LE MEDIA RADIO ?  
CONTACTEZ-NOUS

01 30 92 58 91  
direction@lfm-radio.com  
lfm-radio.com

## JEUX

SUDOKU :  
niveau moyen

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 1 |   |   |   | 9 | 3 | 5 |   |
| 3 | 5 | 7 |   |   |   |   |   |   |
|   |   |   | 7 | 5 |   |   |   | 2 |
| 9 | 6 |   |   |   |   |   | 8 | 3 |
|   | 3 | 5 |   | 8 | 6 |   |   | 1 |
|   |   |   | 3 |   | 1 |   |   |   |
| 5 | 4 | 9 | 6 | 2 |   | 1 | 3 |   |
| 1 |   |   |   |   | 4 |   | 7 | 9 |
| 7 |   |   |   | 9 | 6 |   |   |   |

SUDOKU :  
niveau difficile

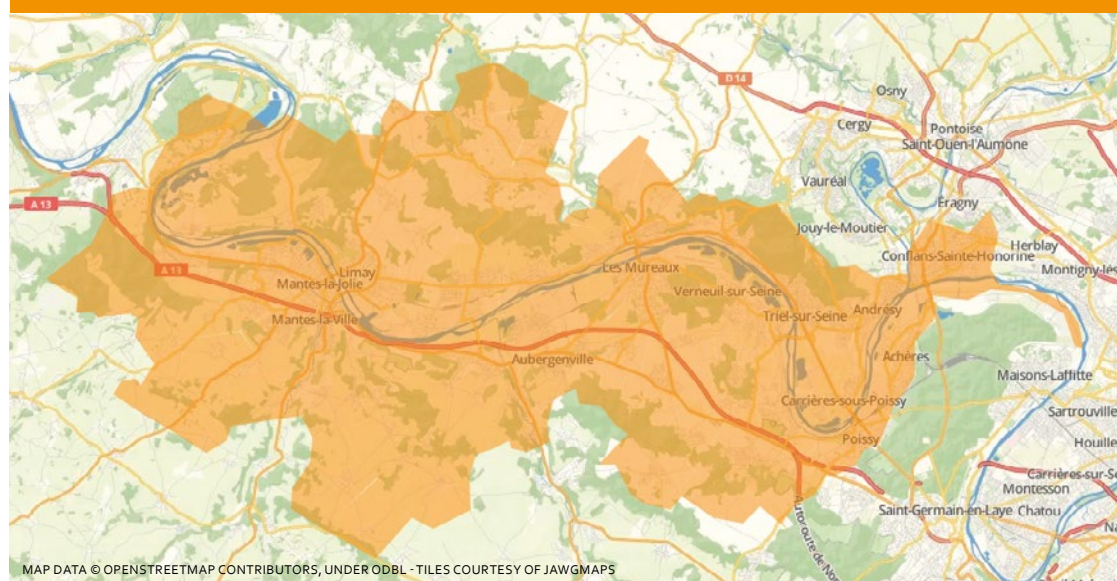
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   | 4 |   | 3 |   |   |   |   | 9 |
|   |   | 9 |   |   | 2 | 8 |   | 5 |
|   |   |   | 8 | 9 | 6 |   |   | 2 |
| 2 |   |   |   | 9 |   |   |   | 7 |
|   | 8 |   | 1 |   | 4 | 9 | 5 |   |
|   |   |   |   | 5 |   |   |   |   |
|   |   | 6 | 2 |   | 1 | 3 | 9 |   |
| 8 |   |   |   |   |   |   |   | 2 |
| 5 |   | 2 | 8 | 3 |   |   |   | 6 |

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°408 du 16 octobre 2024 :

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 5 | 7 | 9 | 6 | 4 | 3 | 2 | 1 |
| 4 | 3 | 2 | 7 | 5 | 1 | 9 | 8 | 6 |
| 6 | 9 | 1 | 2 | 3 | 8 | 4 | 5 | 7 |
| 7 | 6 | 4 | 8 | 9 | 2 | 1 | 3 | 5 |
| 5 | 8 | 3 | 4 | 1 | 6 | 7 | 9 | 2 |
| 2 | 1 | 9 | 3 | 7 | 5 | 6 | 4 | 8 |
| 9 | 7 | 8 | 1 | 2 | 3 | 5 | 6 | 4 |
| 1 | 4 | 5 | 6 | 8 | 9 | 2 | 7 | 3 |
| 3 | 2 | 6 | 5 | 4 | 7 | 8 | 1 | 9 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 3 | 8 | 4 | 1 | 5 | 6 | 2 | 9 |
| 9 | 1 | 6 | 2 | 8 | 7 | 3 | 4 | 5 |
| 4 | 2 | 5 | 3 | 6 | 9 | 8 | 1 | 7 |
| 3 | 9 | 7 | 6 | 5 | 4 | 1 | 8 | 2 |
| 8 | 6 | 2 | 9 | 3 | 1 | 7 | 5 | 4 |
| 5 | 4 | 1 | 7 | 2 | 8 | 9 | 6 | 3 |
| 2 | 7 | 3 | 1 | 4 | 6 | 5 | 9 | 8 |
| 1 | 8 | 9 | 5 | 7 | 2 | 4 | 3 | 6 |
| 6 | 5 | 4 | 8 | 9 | 3 | 2 | 7 | 1 |

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette  
en Yvelines

L'actualité locale de la  
vallée de Seine, de Rosny-  
sur-Seine à Achères en  
passant par chez vous !

Vous avez une information à nous  
transmettre ?

Un événement à annoncer ?

Des précisions à nous apporter ?

Un commentaire à faire ?

Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville  
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture : Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ Actualités, faits divers, culture : Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ Publicité : Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Mise en page : Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ Imprimeur : Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 10-2024 - 60 000 exemplaires  
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.  
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville



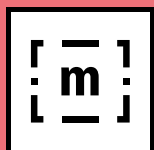
MAURICE DENIS  
MUSÉE DÉPARTEMENTAL

# CHER COEUR DU MUSEE

du 21 mai 2024  
au 21 septembre  
2025

[musee-mauricedenis.fr](http://musee-mauricedenis.fr)  
Saint-Germain-en-Laye

Avec le soutien du Musée d'Orsay



MONUMENT  
HISTORIQUE



**Yvelines**  
Le Département

Conception : Direction de la communication et de la marque - Théo Van Rysselberghe, Portrait d'Alice Sahn, 1888 - © RMN Grand Palais - Benoît Touchard